



DELIB 26-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 20 juin 2024 à 20h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 7

Date de la convocation : 16/06/2024

En exercice : 10

Date d'affichage : 16/06/2024

Qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt juin à 20h10, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Emeline PAGES, Nadège BOUYSSSE et Martine BOUSQUET et Messieurs Francis LEDOUX, Simon SAFFORES

Excusés : M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES, Mme Evelyne ROUANET pouvoir à Mme Emeline PAGES, M. Cédric GARCIA pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET

Retards : M. Jean-Luc IMART arrivé à 21h48, il prend part au conseil à partir de la délibération

Secrétaire de séance : Mme Emeline PAGES

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : **Délibération plan de financement réhabilitation des deux logements communaux**

Madame le maire explique au conseil que la Préfecture à demander de faire valider par le conseil municipal l'ensemble des plans de financement concernant les demandes de subvention auprès de l'Etat, même s'il y a une délégation du conseil au maire.

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir valider le plan de financement présenté lors du dernier conseil :

Nom de la collectivité : Commune de Cahuzac			
Intitulé du projet : Réhabilitation énergétique de deux logements communaux			
Coût estimatif de l'opération			
Postes de dépenses			Montant prévisionnel HT
Climatisation			4 119,62 €
Electricité			14 922,40 €
Menuiserie			30 086,22 €
Isolation			14 298,56 €
Imprévu			6 342,68 €
Coût HT			69 769,48 €
Plan de financement prévisionnel			
Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat -Fonds Verts	Sollicité	27 907,79 €	40%



Autre subvention État (à préciser)			
Conseil régional	Sollicité	13 953,90 €	20%
Conseil départemental	Sollicité	13 953,90 €	20%
Fonds européens (à préciser)			
Sous-total			80%
Autofinancement		13 953,90 €	20%
Coût HT		69 769,48 €	100%

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET